

CAMILLE MONNET

RECHERCHES
SUR LA
MÈRE ITALIENNE
DE LA
FILLE DE BAYARD

*NOUVELLE CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DES RAPPORTS
DE BAYARD AVEC LA MAISON DE SAVOIE*



EN DÉPÔT À

PARIS
Librairie Alph. MARGRAFF
Raymond CLAVREUIL, succ.
37, rue St-André-des-Arts

TURIN
ERNESTO ARDUINI
Tipografia Editrice
8, Via del Carmine

1938

DU MÊME AUTEUR

BAYARD
ET LA
MAISON DE SAVOIE

RECUEIL DE NOTES
ET DE
DOCUMENTS INÉDITS
POUR SERVIR À L'HISTOIRE DU BON CHEVALIER

Enrichi de quatre planches hors-texte en héliogravure
d'un autographe de Bayard,
de quatre cartes-itinéraires, de trois bois gravés par CAM
et d'une table onomastique

1 9 2 6

EN DÉPÔT à la librairie
Alph. MARGRAFF, Raymond CLAVREUIL, succ.
37, rue Saint-André-des-Arts, 37
PARIS

CAMILLE MONNET

RECHERCHES
SUR LA
MÈRE ITALIENNE
DE LA
FILLE DE BAYARD

*NOUVELLE CONTRIBUTION À L'HISTOIRE
DES RAPPORTS DE BAYARD
AVEC LA
MAISON DE SAVOIE*

BOIS GRAVÉS DE CAM

EN DÉPÔT À

PARIS
Librairie Alph. MARGRAFF
Raymond CLAVREUIL, succ.
37, rue St-André-des-Arts

TURIN
ERNESTO ARDUINI
Tipografia Editrice
8, Via del Carmine

1938

Cet ouvrage a été tiré à 250 exemplaires numérotés, sur les presses de ERNESTO ARDUINI, Imprimeur à Turin. Les exemplaires numérotés de 1 à 60 ne sont pas mis dans le commerce.

EXEMPLAIRE RÉSERVÉ

TOUS DROITS RÉSERVÉS



Lorsque j'ai publié, en 1926, un Recueil de Notes et de Documents inédits sur les rapports de BAYARD avec la MAISON de SAVOIE (1), à l'occasion du quatrième centenaire de sa mort, recueil qui devait paraître deux ans plus tôt et dont la publication subit un retard à cause des nombreuses recherches à faire dans différentes archives de l'Europe, je ne pensais pas devoir revenir sur ce sujet.

Mais Franc-Nohain, en 1934 (2), lance une hypothèse

(1) CAMILLE MONNET: *Bayard et la Maison de Savoie*. Recueil de notes et de documents inédits pour servir à l'histoire du Bon Chevalier. Paris, Editions Bossard; Turin, Bocca frères, 1926.

(2) FRANC-NOHAIN: *Bayard ou la Gentillesse française*. Paris, Editions Spes, (1934), pages 64 et suiv.

qu'il déclare « séduisante » à propos de la naissance de Jeanne, fille de Bayard. Si la mère de cette enfant naturelle était Blanche Paléologue de Montferrat, duchesse de Savoie, qui avait compté Bayard parmi ses pages, ce serait une bonne aubaine pour les « esprits romanesques ». Il se hâte cependant d'ajouter, avec des regrets à peine déguisés : « Si séduisante que soit une belle hypothèse, encore faut-il l'appuyer de témoignages et de preuves », ou tout au moins « de commencements de preuves ». L'année suivante, Paul Ballaguy, « esprit romanesque » évidemment, est séduit par cette hypothèse ; il la reprend à son compte, sans s'inquiéter d'ailleurs de l'étayer par des « témoignages et des preuves », ni même par des « commencements de preuves » (3).

C'est alors que j'ai cru devoir intervenir pour arrêter, si possible, la formation d'une nouvelle légende qui menaçait de grossir le nombre de toutes celles qui encombrèrent malheureusement encore l'histoire du Bon Chevalier. J'ai donc publié dans AUSONIA, Cahiers franco-italiens, l'excellente revue dirigée par MM. P. Ronzy et A. Caraccio, professeurs à la Faculté des Lettres de Grenoble, une petite étude intitulée : *Recherches sur la mère italienne de la fille de Bayard*. J'y passais naturellement au crible de la critique historique la plus sévère l'hypothèse lancée sans conviction par Franc-Nohain, mais reprise le plus sérieusement du monde par Paul Balla-

(3) PAUL BALLAGUY: *Bayard (1476-1524)*. Paris, Payot, 1935, pages 78-101.

guy. Celui-ci, au lieu de s'incliner devant l'évidence, a protesté et a persévéré dans son erreur : après une courte réplique, je n'ai pas jugé utile de continuer le débat.

On trouvera donc dans les pages qui suivent, d'abord le texte in-extenso de l'étude publiée par AUSONIA, suivi d'un court commentaire à la première protestation de Paul Ballaguy ; puis le texte intégral de la réponse envoyée par moi au directeur de ladite revue ; enfin, un épilogue commentant la deuxième protestation de P. Ballaguy, soit la matière d'un nouveau chapitre à ajouter au recueil que j'ai publié, en 1926, sur les rapports de Bayard avec la Maison de Savoie.





RECHERCHES
SUR LA
MÈRE ITALIENNE
DE LA
FILLE DE BAYARD

CAM



ES trois anciens biographes du Chevalier sans peur et sans reproche ont ignoré ou feint d'ignorer qu'il avait une fille naturelle. Cent ans après, le premier qui en parle est Claude Expilly, vraisemblablement sur la prière du dernier fils survivant de Jeanne, Soffrey de Bocsozel, que la bâtardise de sa mère affligeait;

mais on comprend qu'il le fait uniquement pour en atténuer la tache et que sa conscience d'historien scrupuleux ne s'en est guère accommodée. Quoi qu'il en soit, il ressort de ce que Bocsozel lui a confié que Jeanne Terrail serait née à Cantù (Lombardie), vers 1501, d'une certaine Barbe Trecchi, fille d'Octavien Trecchi, de noble famille lombarde. Albert de Rochas, dans ses *Questions relatives à Bayard* (1), avait déjà consacré un chapitre

(1) Grenoble, Allier frères, 1905, p. 31-39.

au mystère de cette naissance, mais sans pouvoir l'éclaircir.

La première chose à faire était évidemment de consulter une généalogie authentique des Trecchi. Cette généalogie, ou plutôt des tronçons de cette généalogie existent aux Archives Royales de Milan (2); ils ont été établis par « Giovanni Sitoni de Scozia », vers 1750, sur des documents de première main: le plus ancien des personnages cités est Jean Trecchi, qui vivait en 1344. En plus de ces tronçons de généalogie, il y a, dans le même dépôt, le dossier (3) d'un procès canonique (1519-1521) intenté par le Couvent de Saint-François de Milan pour l'exécution d'un legs de feu noble « Fazio de Trecchis », en faveur dudit couvent. Nous avons, en outre, un acte du 19 décembre 1525 par lequel Jean-François Trecchi, fils de feu Jacques, habitant à Milan, paroisse de Saint-Eusèbe, donne à l'Eglise Métropolitaine de Milan un fonds qu'il possède à Lambrate (4). Enfin, dans la collection Sitoni même, nous avons pu voir des pièces d'un procès civil intenté par Cécile Trecchi, fille de feu Octavien Trecchi, propriétaire, habitant à Cantù, contre les enfants de son neveu Ludovic Trecchi, et portant la date du 17 avril 1542. Il convient encore d'ajouter ici qu'une autre généalogie a été consultée, celle qui a été établie par le célèbre Tiraboschi, dans ses *Memorie storiche della Fa-*

(2) Acquisto Riva Finolo: *Collezione Sitoni*, cart. 72, fascicolo 220.

(3) Fondo di Religione. *Convento di san Francesco*, cartella 316.

(4) Famiglie - *Trecchi*, cartella 189.

miglia Trecchi. Cet ouvrage n'a pas été publié. Le manuscrit original se trouve dans les archives du marquis Stanga-Trecchi de Crémone.

Malheureusement, comme d'ailleurs dans la plupart des généalogies anciennes, les filles et les femmes sont rarement citées. Nulle part, dans aucun des documents ci-dessus, il n'est question d'une Barbe Trecchi, à l'époque qui nous intéresse, mais nous y trouvons Octavien Trecchi, fils de Jean-Jacques et petit-fils d'Antoine. Cet Octavien, habitant de Cantù, a joué un certain rôle : en 1490, il était « praetor Saroni ». Il eut trois garçons et une fille Cécile.

Ces fragments de généalogie et les autres pièces des Archives Royales de Milan n'apportant pas la solution du problème, il a fallu recourir à d'autres dossiers des Archives Royales, à la Chambre des Notaires et aux Archives de l'Archevêché de Milan (44 gros volumes). Ces dernières ne contiennent aucun papier concernant les Trecchi, mais d'assez nombreux documents ont été trouvés ailleurs sur un autre Octavien Trecchi, fils de Jacques Trecchi, personnage important, qui habite lui aussi à Cantù (5) : il s'est marié en 1464 avec Marguerite Barbati. Vers 1500, il est qualifié « capitaine de la Marté-

(5) R. *Archivio di Stato*, Milan : Famiglie - *Trecchi*, cartelle 189 (divers documents datés et non datés, mais tous de la fin du xv^e siècle et du début du xvi^e). — *Archivio Notarile*, Milan : acte N^o 476 du 19 janvier 1491 ; acte N^o 4091 du 8 décembre 1464.

sane » (6) et on lui connaît deux fils : François et Ludovic. Il n'a pas été possible de trouver un lien de parenté, probable cependant, entre ces deux Octavien Trecchi. De toute façon, le nom de Barbe ne se rencontre pas une seule fois dans ces papiers.

Puisque les différentes archives de Milan n'apportaient pas d'éléments nouveaux, on pouvait espérer être plus heureux à Côme, et à Cantù. La Chambre des Notaires de Côme ne conserve, pour la période qui nous occupe, que les minutes d'un seul notaire « Aloysius Be-xutius », mais il n'y a pas de Trecchi parmi ses clients. Quant à Cantù, le bon curé de la paroisse a laissé consulter très aimablement tous ses vieux registres : le plus ancien porte la date de 1579. Dans ce registre, comme d'ailleurs dans les registres postérieurs, on ne trouve pas, parmi les paroissiens, le nom des Trecchi, qui ont conservé des biens à Cantù, mais qui n'y habitent plus, comme nous le verrons plus loin, après 1550 environ (7).

Par acquit de conscience, l'auteur de cette note a compulsé attentivement un ouvrage historique sur le bourg de Cantù (8), assez rare aujourd'hui, pour le cas

(6) La Martésane, subdivision administrative de l'ancien duché de Milan, comprenait, entre autres territoires, la Briançe, la plaine d'Erba, Cantù, etc...

(7) Je tiens à remercier ici bien vivement M. ILE ANGELA CODAZZI, assistante de géographie à l'Université Royale de Milan, qui a bien voulu se charger de cette enquête et qui s'en est acquittée avec la plus grande diligence.

(8) *Monumenti e fatti politici e religiosi del Borgo di Canturio e sua pieve*, raccolti ed illustrati da CARLO ANNONI, pro-

où quelques renseignements utiles pourraient y être glanés. Le seul détail intéressant les Trecchi est le suivant (page 329) : Cécile Trecchi apporte en dot à son mari Philippe Carcano, noble milanais, surnommé Bronzo, des biens situés sur le territoire de Cantù, au lieudit La Torre; ce Carcano prit alors le nom de Carcano della Torre, pour se distinguer d'autres membres de sa famille.

Une dernière tentative a été faite. La famille Trecchi de Crémone avait déjà été interpellée plusieurs fois, au cours du XIX^e siècle. Le dernier représentant de cette illustre famille était, en 1927, un vénérable vieillard octogénaire, le marquis Alexandre Trecchi, fort aimable et obligeant, qui voulut bien répondre encore une fois — sur une nouvelle demande concernant Bayard et Barbe Trecchi — qu'il avait déjà reçu, quelques années auparavant, une lettre à ce sujet d'un comité militaire de Paris et qu'il était « spiacentissimo di non possedere nessun documento riguardante il Cav^{ro} Bajardo né notizie di Barbara Trecchi ». Il n'y avait donc pas lieu d'insister. Mais le marquis Trecchi est décédé, il y a quelque temps et toutes ses archives sont maintenant la propriété du comte Dario Biandrà Trecchi (9), qui les a fait inventorier et classer, avec le dessein de les utiliser (10) et d'en faire

posto-parroco nel borgo stesso e dedicati a Monsignor Carlo Romanò, vescovo di Como. Milano, 1835, dalla tipografia del dottor Giulio Ferrario. - grd in-8°, 484 p.

(9) C'est par concession royale que le comte Dario Biandrà di Reagle a ajouté au sien le nom des Trecchi.

(10) Il a publié l'année dernière *Una vertenza cavalleresca*

profiter les chercheurs. Interpellé à son tour, au sujet de Bayard et de Barbe Trecchi, il a bien voulu fournir, en se basant sur les documents précieux des archives Trecchi conservées maintenant dans son château de Maleo, des détails intéressants dont voici l'essentiel : les Trecchi de Cantù, de Milan et de Crémone appartiennent à la même famille, une des plus considérables de la Lombardie ; elle possédait des biens à Milan, à Villambrera, à Cantù, à Crémone, à Gombito, à Lodi et ailleurs ; quand les Trecchi quittèrent Cantù définitivement, dans la seconde moitié du xvi^e siècle, ils se fixèrent à Milan et à Crémone, où d'autres membres de la famille s'étaient déjà établis ; la branche de Milan s'éteignit à la fin du xvi^e siècle ; seule, celle de Crémone prospéra et fournit des personnages qui ont joué un rôle important dans l'histoire de leur pays : à l'époque de Bayard, Antoine Trecchi était sénateur ducal, son fils Jacques aussi fut sénateur (11).

a Cremona nel 700 dans le *Bollettino Storico Cremonese* (Cremona, Unione Tipografica Cremonese di A. Bignami, 1935) qui est tout à fait intéressante. Il est membre de la Société Historique de Lombardie et collaborateur pour la partie historique du journal *Il Regime fascista* de Crémone.

(11) Antoine Trecchi qui avait toute la confiance de la duchesse Blanche Marie Visconti (la dernière des Visconti) était son trésorier pour la ville de Crémone. Dans le diplôme de Ludovic le More qui nomme sénateur ducal son fils Jacques les mérites du père sont amplement rappelés ; l'un et l'autre y sont qualifiés « les citoyens les plus considérables de Crémone ». Antoine, fils de Jacques fut également sénateur sous le duc Maximilien Sforza. Parmi les privilèges dont jouissait la famille Trecchi, citons le *droit d'hospitalité* : l'honneur

Mais comme le nom de Barbe Trecchi ne se rencontre jamais, ni au xv^e ni au xvi^e siècle, dans les archives de la famille, qui sont très complètes à partir de cette époque, il faut donc conclure avec regret que Barbe Trecchi, mère présumée de Jeanne Terrail, fille de Bayard, n'appartenait pas à la noble famille Trecchi.

★★

M. Paul Ballaguy, qui vient de publier une vie de Bayard (12), a cru pouvoir expliquer le mystère de la naissance de Jeanne Terrail, en reprenant à son compte l'hypothèse fantaisiste lancée par Franc-Nohain en 1934 (13). Mais je ne crois pas que l'historien puisse, en conscience, souscrire à toutes ses affirmations péremptoires ni avaliser toutes ses insinuations romanesques. Comme nous ne pouvons le suivre dans toutes ses déductions, disons brièvement qu'il écarte la possibilité d'une

de recevoir les ducs de Milan et les souverains étrangers de passage à Crémone revenait aux Trecchi. Leur palais de Crémone, demeure princière, aujourd'hui bien endommagée par le temps, est encore la propriété de la famille. Les fêtes qui y furent données, en l'honneur de Charles-Quint notamment, sont décrites avec force détails par les historiens de Crémone.

(12) PAUL BALLAGUY: *Bayard (1476-1524)*. Paris, Payot, 1935; p. 78-101. — Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie Française.

(13) *Bayard ou la Gentillesse Française* par FRANC-NOHAIN. Paris, Editions Spes, s. d. [1934]. M. Ballaguy n'a pas cité cet ouvrage dans sa bibliographie, sans doute parce qu'il n'ajoute absolument rien à ce que l'on savait déjà sur Bayard.

naissance de Jeanne à Cantù, parce que Bayard n'y a jamais séjourné (p. 79); Jeanne Terrail ignorait le nom de sa mère (p. 85); elle n'a pu naître que dans un des cercles italiens que fréquentait son père... Or, entre 1499 et 1501, il n'en est pas d'autre que la petite cour de Carignan (p. 85); Bayard est resté onze jours au château de Carignan, à l'occasion du fameux tournoi (p. 89); la mère de Jeanne ne peut être qu'une veuve (p. 91), etc... Bref, la mère de Jeanne Terrail ne peut être que la duchesse douairière de Savoie, Blanche Paléologue, dont Bayard avait été le page.

De deux choses l'une, ou le secret de la naissance de Jeanne a été bien gardé par égard pour la mère appartenant à « une très illustre maison », ou bien parce qu'elle était, au contraire, de bas étage, par égard pour la famille de Bayard.

Les deux cas étaient à examiner : M. Ballaguy n'envisage que le premier et sa démonstration n'est guère probante. Non seulement il n'a fait aucune recherche dans les archives, mais il n'a pas cru devoir utiliser celles qui ont été faites par les autres. Or, depuis 1926, quelques résultats certains ont été acquis (14) : malgré cela, il continue à s'appuyer, sans les contrôler, sur des faits rapportés par le Loyal Serviteur, même sur ceux dont la critique a démontré l'inexistence.

(14) CAMILLE MONNET: *Bayard et la Maison de Savoie*, recueil de notes et de documents inédits pour servir à l'histoire du Bon Chevalier. Paris, Editions Bossard; Turin, Bocca frères, 1926.

M. Ballaguy prétend que la naissance de Jeanne Terrail doit être mise en relation avec le tournoi de Carignan dont le Loyal Serviteur nous a fait un récit détaillé, mais dont nous ne trouvons aucune trace dans les papiers du temps. Pour sauver les convenances, ce tournoi se donne apparemment en l'honneur de Bernardine Champion, fille du Chancelier de Savoie, mariée à Bertholin de Montbel, seigneur de Frussasc, mais en réalité la dame des pensées de Bayard est la duchesse douairière elle-même. Quant à la date, ne pouvant décemment croire qu'à la fin de 1499, la duchesse Blanche, en grand deuil (15), songeât à des fêtes et à des réjouissances publiques, M. Ballaguy place le tournoi à la fin de 1500 ou au début de 1501.

Rien de tout cela ne résiste à l'examen. Le duc de Savoie, Philibert II, est parti de Genève le 12 septembre 1499, jour de la mort de sa fiancée, Yolande-Ludovique, fille de la duchesse Blanche, pour rejoindre le roi Louis XII à Milan, en toute hâte, et l'inviter ensuite à Turin. Après le départ du roi, de Turin (le 15 novembre 1499, avant midi), le duc Philibert reste encore en Piémont jusqu'à Noël. Il quitte Turin, le 26 décembre 1500, pour retourner à Genève, où il restera, sauf déplacements à Annecy, Chambéry, Rumilly, etc., jusqu'au 31 mai 1501 (16). Pendant l'absence du duc sou-

(15) Elle venait de perdre sa fille unique, Yolande Ludovique, à Genève.

(16) Papier de despence de mon très redouté seigneur Mgr le duc Philibert, (janvier-mai 1501): R. *Archivio*, Turin, Se-

verain, la duchesse Blanche ne réside pas au château de Carignan, qui est d'ailleurs inhabitable, mais à Turin. Ce n'est que lorsque le duc songera à fixer sa résidence habituelle à Turin que la duchesse Blanche ira se retirer dans son « douaire » au château de Carignan. Mais auparavant, il faudra faire mettre ce dernier en état. Pour donner une idée de l'importance des grosses réparations effectuées, qui vont des caves jusqu'aux greniers, il ne suffit pas de dire qu'elles ont coûté 2.533 florins et 10 gros p. p. Il est un détail beaucoup plus éloquent : les trois pièces à l'appui du compte de Geoffroy Ferreri, trésorier particulier de la duchesse Blanche, sont constituées par trois mémoires, appelés « rolles » (17). Or, le premier a treize mètres et cinquante centimètres de longueur, le deuxième a sept mètres et cinquante centimètres de longueur, le troisième n'a que trois mètres seulement, mais sa largeur est double de celle des deux premiers. Comme ces travaux ont été commencés le 21 juillet 1500 et n'ont été terminés que le 21 mai 1501, il

zioni riunite, Comptes de l'Hôtel, 1501. — Le compte juin-décembre 1501 manque.

(17) « ... Viso rotulo adnexo cum alijs duobus rotulis simul alligatis in quibus descripta sunt nonnulla opera facta in castro meo Carignanij ex commissione per nos data spli mgro hospicij Gullrmo ex dominis Mote... visitatis per sp^{lem} dilectum consiliarium et magistrum hospicij nostrum Glaudium de Marcosey... ». [Computus spectabilis domini Joffredi Ferrerij thesaurarij illustrissime domine, domine Blanche de Montisferato, ducisse Sabaudie, etc... (1496-1519)]. *Ibidem, inv. 39, mazzo 5.* — Ce compte a été réglé le 21 octobre 1502.

faut conclure de ce qui précède que le château de Carignan n'a été rendu habitable et n'a pu effectivement être habité par la duchesse que dans la seconde moitié de 1501, au plus tôt : mais Bayard était déjà dans le royaume de Naples au printemps de la même année.

Si maintenant nous passons en revue quelques-uns des personnages que M. Ballaguy met en scène, nous nous apercevrons bientôt que là encore nous restons dans le domaine de la pure fantaisie. Il prétend que Bernardine Champion, qui était déjà à la cour de Savoie quand Bayard était page, avait épousé Bertholin de Montbel, seigneur de Frussasc, maître d'hôtel de la duchesse Blanche; que cette jeune fille avait inspiré à Bayard un grand amour « resté honnête jusqu'à la mort »; et enfin qu'elle sert de paravent à sa maîtresse, la duchesse Blanche de Savoie, éprise de Bayard.

Notons, avant tout, que les dames et les demoiselles de la petite cour de Carignan sont en général les femmes et les filles des gentilshommes de la duchesse douairière : parmi les premières nous ne voyons, à aucune époque, figurer la dame de Frussasc, et cela, pour une excellente raison, c'est que Bertholin de Montbel, seigneur de Frussasc, ne s'est marié qu'après le 1^{er} octobre 1521 (c'est-à-dire après la mort de Blanche) avec une Portugaise, Marie de Noronha, venue à la suite de Béatrice, femme du duc Charles III (18). Quant à Bernardine Champion, on ne

(18) Voici deux notes du Trésorier Général de Savoie (R. *Archivio*, Turin: *Sezioni riunite vol 189, foglio 94, r. et v.*)

trouve plus son nom dans les comptes quelque temps après la mort du duc Charles I^{er} : elle ne faisait donc plus partie de la cour quand elle s'est mariée, si toutefois elle s'est mariée. Il peut se faire aussi qu'elle soit morte dans la fleur de l'âge; de toute façon, en ce qui nous concerne, elle est hors de cause.

Voyons maintenant la position de Bertholin de Montbel, seigneur de Frussasc : il est qualifié de maître d'hôtel de la duchesse par le Loyal Serviteur et naturellement aussi par M. Ballaguy. Or, en 1500, en 1501 et en 1502, la duchesse n'a pas seulement un maître d'hôtel, elle en a deux : ce sont Guillaume de la Motte et Claude de Marcosey, qui sont cités tous les deux dans la note qui constate le règlement des dépenses occasionnées par les répa-

qui complètent celle que nous avons déjà publiée en 1926 : « ... Le vingt-huictième jour de may pronchainement venant, combien que le terme ne soit encoures escheu, vous ayes à payer et deslivrer à notre très cher bien amé féal conseiller et chambellan et maistre d'hôtel, messire Bertholin de Montbel, conte de Fruzasch, la somme de deux mil escuz d'or soleil, pour le parfaict paiement de trois mil escuz soleil qui luy ont esté constituez par ma femme pour la dot et mariaige de doñe Marie de Lhoronna, femme dudit conte de Fruczas, et en retenant quittance de luy, etc... (8 décembre 1524) » — « ... En commençant le premier jour de ce pronchain moys de janvier, encoures que le terme ne soit escheu, vous ayes à payer deslivrer et assigner au conte de Fruczas, messire Bertholin de Montbel et à donne Marie de Lhoronna, sa femme, la somme de deux mil florins. Et ce pour la pension que leur avons donnée à leur vie pour les dessusdictes quatre années et en retenant quittance d'eulx ou de l'ung d'eulx, etc.... (8 décembre 1524) ».

rations du château de Carignan (voir note 17). Non seulement Bertholin de Montbel n'est pas, à cette époque, maître d'hôtel de la duchesse Blanche, mais il ne fait même pas partie du personnel de sa cour, car son nom ne figure pas dans les comptes (19). Ainsi s'effondre comme un château de cartes tout l'échafaudage ingénieusement équilibré par M. Ballaguy, au cours des vingt-quatre pages qu'il a consacrées au prétendu tournoi de Carignan, aimable invention du Loyal Serviteur.

**

Pour examiner maintenant le cas possible d'une Barbe Trecchi appartenant à une humble famille, il nous reste à rechercher si, dans les documents du temps, il est fait mention d'autres Trecchi, en dehors de la noble famille dont nous nous sommes occupé plus haut.

En effet, le nom de famille Trecchi est très répandu dans la région de Cantù, à cette époque : pour s'en convaincre, il n'y a qu'à ouvrir le carton 189, *Famiglie-Trecchi*, des Archives Royales de Milan. On y trouve un Lanfranco Trecchi, marchand; un Nicolas Trecchi, fermier; un Jean Trecchi, coupable de détournements; un Octavien Trecchi, père d'Angèle, religieuse du monastère de Cantù, etc... Nous y trouvons également deux femmes

(19) En 1519, à la mort de la duchesse Blanche, Bertholin de Montbel, seigneur de Frussasc, touche 300 florins par an, comme maître d'hôtel (*R. Archivio*, Turin: *Sezioni Riunite*, *Tesoreria Generale di Savoia*, vol. 175, folio 335 v.). — Par testament, la duchesse a fait un certain nombre de legs; aucun n'intéresse notre sujet.

prénomées Barbe. Voici par curiosité, le résumé de l'un de ces documents, daté du 17 août 1513, concernant Barbe Trecchi, fille de feu Barthélemy Trecchi : ce dernier est mort depuis longtemps, laissant une veuve et trois enfants ; la veuve se remarie avec Paul Orobono, qui vient habiter avec elle dans la maison des enfants ; un de ceux-ci meurt ; restent Esprit-Marie et Barbe ; un acte notarié constate le partage de la fortune des enfants entre les deux survivants ; mais la mère étant morte à son tour, le beau-père s'empare des biens d'Esprit-Marie et de Barbe ; Barbe, assistée de son mari, fait une demande pour rentrer en possession de la moitié qui lui revient.

Cette Barbe Trecchi, fille de Barthélemy, non noble et par dessus le marché déjà mariée en 1513, aurait pu avoir une aventure avec Bayard, treize ans auparavant. Il pourrait s'agir aussi d'une autre Barbe, fille d'un Octavien, de plus modeste origine encore. Dans cette hypothèse, pour le moins aussi vraisemblable que l'autre, nous ne serions plus en présence d'un mystère « passionnant » ou « troublant », mais bien d'une banale aventure, d'un fait divers quelconque dont l'historien n'a pas à s'embarrasser.





Mis en cause dans les pages qui précèdent, Paul Balaguy a cru devoir protester en une longue lettre adressée au directeur de la revue *AUSONIA* et publiée par celle-ci dans le N° 4 de 1936. Cette protestation ne contient aucun élément nouveau propre à éclaircir le mystère de la naissance de Jeanne Terrail; mais elle renferme d'autres affirmations aussi fantaisistes que les premières: je les ai relevées, en partie seulement par égard pour les lecteurs de la revue, dans une réponse que l'on trouvera plus loin.

Mon contradicteur y revendique avec éclat la paternité d'une hypothèse émise avant lui par Franc-Nohain, mais sans apporter la moindre pièce à l'appui.

En outre, il n'admet pas que l'on mette en doute la noble origine de la mère inconnue de Jeanne Terrail. Comme l'autorité du *Loyal Serviteur* ne lui semble pas suffisante pour faire pencher la balance d'une façon décisive en faveur de son hypothèse, il s'accroche, faute de mieux, à « l'impossibilité morale » qu'il découvre dans l'hypothèse contraire. Ce serait, selon lui, charger la mémoire de Bayard, que l'accuser d'avoir séduit une

jeune fille pauvre et de l'avoir abandonnée, après lui avoir enlevé son enfant. C'est lui, d'ailleurs, qui formule ainsi l'acte d'accusation. Il est trop facile de lui objecter qu'il est au moins aussi imprudent de charger, sans la moindre preuve, la mémoire d'une princesse de Savoie dont la vertu a été célébrée à l'envi par tous les contemporains et par tous les historiens.

Enfin, Paul Ballaguy fait entrer les questions personnelles dans un problème d'histoire, où elles sont parfaitement déplacées. Il publie un passage isolé d'une lettre que je lui ai adressée le 14 novembre 1935, où il semble que je suis tout à fait d'accord avec lui et que j'accepte toutes ses déductions romanesques : il n'a pas grand-peine à mettre ainsi ma bonne foi en cause, avec quelque apparence de raison.

Amicus Plato, sed magis amica veritas. Or, la vérité est bien différente.

D'abord, à la date du 10 juin 1935 déjà, après lui avoir reproché d'orthographier *Bossuzel*, au lieu de *Bocsozel*, et, après avoir fait mes réserves sur la participation de Bayard au pas d'armes de Vauldray à Lyon, je lui écrivais textuellement : « Je suis un peu mortifié que mon argumentation, au sujet du prétendu tournoi de Carignan (pages 109-118) ne vous ait pas convaincu : je vous saurais le plus grand gré de bien vouloir me dire par où elle pêche ». Pour toute réponse, il s'excuse « de ne pas avoir le temps de me fournir une argumentation » qui se trouvera dans son livre de prochaine publication, mais il ajoute : « Je ne me flatte pas de vous convaincre, étant donné la position que vous avez prise ».

Quant à ma lettre du 14 novembre, j'ai commencé par lui dire, en effet: « Vous avez eu le grand courage d'embrasser d'un seul coup d'oeil toute la vie du Bon Chevalier, ce que personne n'aurait osé tenter (1) ». Mais j'ai continué en termes fort clairs: « Vous savez déjà que je ne pourrai vous suivre dans toutes vos déductions. Je regrette, d'autre part, que vous n'ayez pas retenu certains détails que je pensais définitivement précisés depuis 1926, c'est-à-dire depuis la publication de mon modeste travail: je ne crois pas, par exemple, que l'on puisse désormais continuer à affirmer, comme vous le faites, que l'évêque de Grenoble a accompagné Bayard à Chambéry, au moins pour une raison péremptoire, c'est que le duc de Savoie n'était pas à Chambéry, mais à la Pérouse, à un kilomètre de Montmélian. Quand ma thèse aura paru, si toutefois elle paraît jamais, vous aurez à récrire vos deux chapitres XXXVII et XXXVIII et aussi à les augmenter ».

Il me semble qu'il était difficile de s'exprimer plus clairement et plus franchement.

(1) ... sans avoir auparavant fouillé dans les archives d'Italie, d'Espagne, d'Autriche, de Belgique, etc...



Monsieur le Directeur,



J'ai pris connaissance (1) de la longue lettre de M. Paul BALLAGUY, à propos des *Recherches sur la mère italienne de la fille de Bayard* que j'ai publiées dans le N° 3 d'AUSONIA (1936). Le dépit que décèle cette prose, l'absence d'urbanité, le ton hargneux de certains passages ont dû, à juste titre, faire naître chez vos lecteurs des doutes sérieux sur la solidité de la thèse soutenue par un auteur qui en est réduit à de tels procédés.

Blessé au vif par le reproche de n'avoir fait aucune recherche dans les archives, et même de n'avoir pas utilisé celles qui ont été faites par les autres (et qu'il ignore, tout simplement), il prétend avoir travaillé sur des docu-

(1) Cette réponse à la protestation de M. Paul Ballaguy a paru dans le premier numéro de 1937 de la revue Ausonia.

ments et en donne comme preuve les « quarante-cinq pages de pièces justificatives inédites » qu'il a publiées à la fin de son livre. M. Ballaguy doit être brouillé, non seulement avec la bonne méthode historique, mais encore avec l'arithmétique: les pièces dites justificatives qu'il joint à son livre vont de la page 345 à la moitié de la page 371, ce qui fait, sauf erreur, quelque *vingt-six* pages et non quarante-cinq. En outre, si nous nous reportons aux « pièces relatives à la naissance de Jeanne Terrail », pages 350-353, les seules qui nous intéressent ici, puisque nous n'avons pas à faire l'examen de tout son livre, les vingt-six pages se réduisent à *trois*. Enfin, si nous examinons la valeur de ces trois pages, publiées sous un titre si prometteur, nous nous apercevons bien vite que ces prétendues « pièces justificatives inédites » sont trois faux signalés depuis longtemps et connus du public depuis 1905 au moins, grâce à Albert de Rochas (2). Puisque sur le sujet qui nous occupe, M. Ballaguy ne nous a apporté aucun document propre à éclaircir le mystère de la naissance de Jeanne Terrail, n'importe qui a le droit et même le devoir de dire et de répéter que ses affirmations sont fantaisistes et qu'elles relèvent, non pas de l'histoire, mais du roman-feuilleton (3).

Par l'exemple ci-dessus, on voit déjà qu'il faut accepter sous bénéfice d'inventaire les affirmations de mon

(2) ALBERT DE ROCHAS: *Les Questions relatives à Bayard*. — Grenoble, Allier, 1905, p. 31-34.

(3) Voir sur ce sujet: FRANC-NOHAIN: *Bayard ou la gentillesse française*. Paris, Editions Spes, 1934, page 64.

contradictoire qui sont facilement contrôlables: il s'ensuit que pour celles qui le sont difficilement, une circonspection plus grande encore est à recommander. Si toutefois il avait essayé de discuter les données sur lesquelles j'ai écrit mon article, je pourrais me croire obligé de faire, pour vos lecteurs, la liste fastidieuse de toutes les excellentes raisons que j'ai de ne pas attacher d'importance à son argumentation. Mais, dans sa lettre de récrimination, il ne dit pas un traître mot du tournoi de Carignan qui fait l'objet d'un long chapitre dans son livre (pages 78-101) et où, pendant 23 pages et demie, il s'efforce de prouver qu'il y a une relation entre la naissance de Jeanne Terrail et ce tournoi imaginaire, du moins à cette époque: il renonce, il est vrai, à le placer en 1499, après ce que j'ai publié en 1926 (4); mais il ne se tient pas pour battu et il le reporte à la fin de 1500 ou au début de 1501. Logiquement, puisqu'il croit dur comme fer à l'existence de ce prétendu tournoi, il aurait dû, après l'article publié par AUSONIA, proposer une autre date encore, au moins pour sauver les apparences. Il trouve plus commode de n'en plus parler du tout: je prends acte de ce silence et le considère comme un aveu. Mais alors, à quoi bon discuter sur ses prétendues conséquences? Et il le fait, cas grave, en s'appuyant arbitrairement sur l'autorité d'un auteur, Leopoldo Usseglio, à qui il fait dire des choses qu'il invente, pour les besoins de sa cause perdue d'avance.

(4) CAMILLE MONNET: *Bayard et la Maison de Savoie*. Paris, Bossard; Turin, Bocca, 1926, pages 109-115.

Leopoldo Usseglio (5) cite, en effet, parmi les personnages qui avaient une charge, en 1490, à la cour de Savoie, c'est-à-dire à Turin et non à Carignan, au lendemain de la mort du duc Charles I^{er} : « la signora di Frossasco » (page 206) et comme conseiller, *ad honorem* probablement : « Bertolino di Montbel » (page 209). Un historien averti pourrait trouver étrange que le titre du fief soit donné à la femme et non à son mari, qui est cité sous son nom patronymique seulement. Il pourrait par conséquent se demander avec raison s'il s'agit bien ici du mari et de sa femme : son doute sera justifié quand il saura que Bertholin de Montbel n'avait qu'un quart du fief de Frussasc et qu'il y avait, par conséquent, *trois* autres seigneurs de Frussasc, dans la pire des hypothèses, et, dans la meilleure, au moins *un* autre seigneur de ce nom. Quoi qu'il en soit, comme ces personnages sont à la cour de Savoie à Turin et non à la cour de Blanche à Carignan, la question est en dehors de notre sujet.

Usseglio donne (page 289) une liste des personnages de la petite cour que Blanche s'est constituée et dont le personnel est nommé par lettres patentes du 20 juin 1496 : ni le seigneur ni la dame de Frussasc n'y figurent. L'auteur dit seulement que c'est Bertholin qui sera nommé maître d'hôtel en 1506, à la mort d'Anabule de la Croix, titulaire de cette charge jusqu'à cette date. On y apprend, en outre, que la grande amie et confidente de

(5) LEOPOLDO USSEGLIO: *Bianca di Monferrato, duchessa di Savoia*. Torino, L. Roux e C., 1892.

la duchesse douairière est Marguerite de la Chambre, veuve du comte de Challant, et non, comme le déclare arbitrairement M. Ballaguy, une dame de Frussasc, qui n'a jamais fait partie de sa petite cour (pages 290-291), ainsi que je l'ai déjà contrôlé moi-même. Cette cour, répétons-le, ne s'installe pas à Carignan avant le printemps de l'année 1501. A la mort de Blanche, en 1519, Bertholin est maître d'hôtel, mais aucune dame de Frussasc ne figure dans le personnel ni dans la liste des légataires.

M. Ballaguy fait dire à Usseglio que « dans la période comprise entre 1490 et 1496 » Bertholin de Montbel était « parmi les chambellans ou maîtres du palais de la duchesse ». C'est une pure invention. Usseglio (pages 299-300) refait le récit du tournoi de Carignan, dont il n'a pas trouvé l'ombre d'une trace dans les archives, d'après celui du Loyal Serviteur et il le dit : c'est à celui-ci et non à Usseglio qu'en revient la responsabilité. Il répète effectivement, sur la foi de Jacques de Mailles, « que Bayard fut bien accueilli par la comtesse de Frussasc, femme de Bertholin de Montbel, maître d'hôtel » ; il y a là, en peu de mots, trois grosses erreurs au moins : le fief de Frussasc n'a été érigé en comté qu'en 1524, il n'y a jamais eu de dame de Frussasc à la petite cour de Carignan, enfin Bertholin n'est pas maître d'hôtel avant 1506.

Quant à Bernardine Champion, fille du chancelier de Savoie, Usseglio se demande, en effet, si ce n'est pas elle qu'il faut identifier avec la dame de Frussasc. La question est sans intérêt ici, puisqu'elles ne sont ni l'une

ni l'autre à la cour de Blanche, après 1490, ni à Turin, ni à Carignan.

Que reste-t-il de toute l'intrigue romanesque dont M. Ballaguy revendique la paternité? Vos lecteurs en jugeront.

Je ne veux pas terminer cependant sans dire deux mots sur le document dont parle M. Giacomo Rodolfo (6) et que M. Ballaguy brandit triomphalement à l'appui de sa thèse fantaisiste: c'est d'ailleurs un geste peu élégant puisque c'est moi qui lui ai signalé cet article et qui lui ai procuré un exemplaire du tirage à part, grâce à la grande amabilité du comte Adhémar Barbiellini-Amidei, dans l'espoir bien vain de le décider à abandonner la voie sans issue où il s'était imprudemment engagé. Il s'agit d'un cahier d'informations « *in causa conventus Carignani contra haeredes Magnifici D. Bertulini de Montebello quondam Domini Frusaschi, etc...* ». Le fils de Bertholin, Charles de Montbel, refusait de payer au couvent une somme qu'il lui devait depuis le 4 novembre 1533: d'où procès intenté par les Pères Augustins qui font remarquer naturellement, dans ledit cahier, que la mère de leur débiteur récalcitrant est enterrée dans leur église. Voici d'ailleurs le passage que M. Ballaguy, par probité, aurait dû citer en entier: *In essa*

(6) GIACOMO RODOLFO: *La Chiesa di Santa Maria delle Grazie, detta volgarmente di Sant'Agostino, in Carignano*. Torino, tip. G. Anfossi, MCMXXXII. C'est un tirage à part de l'article paru dans le bulletin trimestriel de la SOCIETÀ DI ARCHEOLOGIA E BELLE ARTI de Turin, janvier-juin 1932, pages 29-55.

(informazione) è ricordato che nella chiesa di Santa Maria delle Grazie erano state inumate la moglie di Bertolino di Montbel, Maria de Naroña, figlia del portoghese Don Sancio, conte de Odemira, gran castellano di Entremos, la dama per amor della quale Baiardo tenne in Carignano un celebre torneo (7) e la duchessa Bianca: « Ibi sit sepulta et humata uxor ipsius quon[dam] Magn[ifici] D[omini] Bertolini, ac etiam Ill.ma Domina Blanca Ducissa Sabaudiae ».

M. Ballaguy se demande avec une gravité qui est du plus haut comique: « De qui peut-il s'agir, sinon d'une première femme de Bertholin, puisqu'il n'épouse la seconde qu'en 1521? ». M. Rodolfo le lui dit pourtant bien clairement par deux fois (page 14 et page 17). J'ai déjà moi-même examiné ce point en 1926 (8); j'en ai reparlé dans l'article publié par AUSONIA: il n'existe qu'une seule dame de Frussasc, femme de Bertholin, qui est précisément Marie de Noronha. Bertholin s'est marié sur le tard: je n'y puis rien, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Le document trouvé par M. Rodolfo ne dit pas, il est vrai, à quelle date la femme de Bertholin a été enterrée: M. Ballaguy trouve commode

(7) Je dois dire que ce passage avait aussi retenu mon attention, mais pour d'autres raisons. Dès le 26 mai 1932, je me suis empressé de demander par écrit à mon confrère M. G. Rodolfo, sur quels documents il se basait pour affirmer que Bayard avait organisé un célèbre tournoi à Carignan par amour pour Marie de Noronha: ma lettre est restée sans réponse... et pour cause.

(8) CAMILLE MONNET: *ouvrage cité*, pages 112-113.

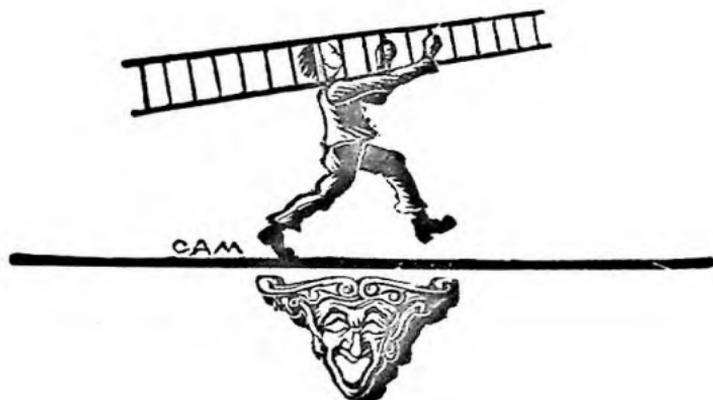
de la faire mourir avant la duchesse Blanche : je n'y puis rien non plus. En tout cas, il n'y a pas à s'étonner qu'elle soit enterrée là, puisque le fief de Frussasc est tout près de Carignan. D'ailleurs, cela n'a aucune importance ici, puisqu'il n'y a jamais eu de dame de Frussasc à la cour de Carignan, ainsi que cela ressort lumineusement des documents d'archives diligemment dépouillés par Usseglio et par moi-même.

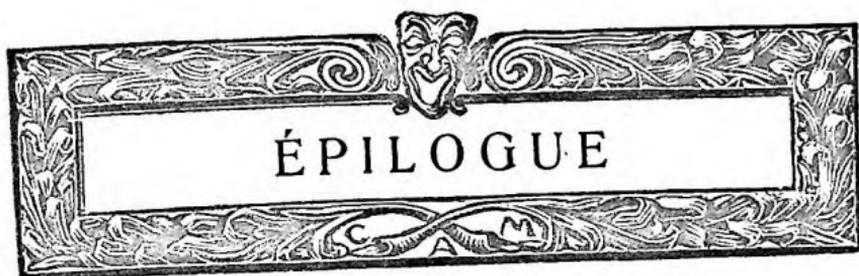
En voilà assez : vos lecteurs doivent être édifiés. Mais M. Ballaguy, dont le cas est grave, va certainement vous envoyer un second mémoire auquel vous voudrez bien me dispenser de répondre, la cause étant bien entendue. C'est lui qui aura le dernier mot... le mot de la fin!

Avec tous mes remerciements déjà pour l'hospitalité que vous voudrez bien m'accorder, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, le témoignage de mes sentiments les plus distingués.

Turin, le 17 janvier 1937.

CAMILLE MONNET.





ÉPILOGUE

Le N° 2 de 1937 de la revue AUSONIA contient, comme il était à prévoir, une seconde protestation de Paul Ballaguy, aussi inutile que la première: il reste sur ses positions intenable, sans même se soucier de nous apporter une ombre de justification. La solution du problème qui nous occupe ne s'en trouve donc pas avancée.

Malgré mon avertissement, car la langue italienne ne doit pas lui être très familière, il continue à attribuer à L. Usseglio (1) ce qui doit être mis sur le compte du Loyal Serviteur. Il confond la Cour de Savoie à Turin

(1) L. USSEGLIO, *ouvrage cité*, page 299.

et la petite cour de la duchesse douairière à Carignan. Je lui ai déjà signalé que le personnel de la cour de Blanche, après la régence, est nommé par lettres patentes le 20 juin 1496 et que, dans ce personnel, ne figurent ni le seigneur ni la dame de Frussasc (2) : c'est peine perdue. Il n'y a pourtant pas là matière à discussion. Il sollicite arbitrairement le texte d'Usseglio (page 215) pour lui faire dire que trois des demoiselles d'honneur de la duchesse, et parmi elles Bernardine Champion (qu'il appelle d'ailleurs Catherine) figurent parmi les danseuses d'une *mauresque* organisée à l'occasion du mariage de Fiorina Carena, en 1491. Il continue à affirmer sans preuve l'existence d'un premier mariage de Bertholin de Montbel qui est pour lui, comme pour le Loyal Serviteur, le maître d'hôtel du château de Carignan, même avant 1506, bien qu'il soit prouvé, sans l'ombre d'un doute possible, par les documents du temps, qu'il ne faisait même pas partie du personnel de la cour. Pour lui, le seul texte authentique est celui de Jacques de Mailles; or, qui fait ses comptes avec l'aide seule du Loyal Serviteur, cela est démontré aujourd'hui, s'expose à les faire deux fois. Il prend sous son bonnet que la Cour de Savoie « avait séjourné régulièrement chaque année au château de Carignan durant toute la période où Bayard en avait fait partie » : c'est une pure invention. La dernière fois que le duc Charles fut à Carignan, c'est le 9 juillet 1488, dans la

(2) L. USSEGLIO, *ouvrage cité*, page 289.

matinée, c'est-à-dire quelques heures seulement, et non au château, mais « en la meyson de Tristans Provane » (3), où il déjeuna; or Bayard a quitté la Cour de Savoie le 5 octobre 1490. Il compare mal à propos le prix des réparations apportées au château de Carignan (2533 florins et 10 gros p.p.) avec la valeur du cadeau promis par la duchesse Blanche à sa soeur de lait, Fiorina Carena, à l'occasion de son mariage (3000 florins), sans se douter que si la première somme a été effectivement et intégralement payée, la seconde, ne l'a probablement jamais été, ou, dans la meilleure des hypothèses, ne l'a été qu'en partie.

A quoi bon continuer? Le parti pris de Paul Balaguy est déconcertant: c'est une attitude inadmissible pour un historien digne de ce nom. Je me félicite de n'avoir pas voulu continuer dans AUSONIA une discussion aussi inutile avec un contradicteur aussi obstiné dans ses erreurs.

Cela ne veut pas dire, tant s'en faut, que tout son livre sur Bayard soit à « mettre au cabinet »: il a apporté réellement une contribution non négligeable à une meilleure connaissance de l'histoire du Bon Chevalier; je me plais à lui rendre ici cet hommage. Mais, sur la question particulière de la naissance de sa fille, il faut bien reconnaître qu'il s'est fourvoyé et qu'il a pataugé lamentablement.

(3) C. MONNET, *ouvrage cité*, page 72.

Tant qu'on n'aura pas trouvé de nouveaux documents, le mystère ne sera pas éclairci; mais il est d'ores et déjà évident qu'il faut écarter la moindre participation, dans cette affaire, de la vertueuse princesse de Savoie, Blanche de Montferrat.

Il n'y a donc plus qu'à faire comme le petit bonhomme de la vignette qui termine la lettre précédente: il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

